

Entrepreneuriat dans les quartiers

Le tissu économique et l'activité commerciale sont encore trop faibles dans les quartiers défavorisés de l'agglomération de Limoges. C'est pourquoi il est important d'y développer l'entrepreneuriat.

Contexte

Le **tissu économique** est faible dans les quartiers prioritaires et l'**activité commerciale** est instable. Cela crée un **manque de mixité fonctionnelle** et une **pénurie de services aux habitants** (supermarchés, coiffeurs, épiceries...). De plus, les habitants de ces quartiers ne peuvent pas assez **profiter des dynamiques de développement économique** de la Communauté Urbaine, notamment dans l'accès à l'emploi.

Développer l'entrepreneuriat

Le niveau d'exclusion au sein des quartiers défavorisés est plus important que sur le reste du territoire de Limoges Métropole, et pourtant c'est dans ces quartiers que l'**envie d'entreprendre est la plus forte**. Ainsi, des dispositifs sont mis en place pour aider les habitants qui souhaitent se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat.

Exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE)

Les **entreprises commerciales** employant **moins de 11 salariés** et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros peuvent bénéficier d'une exonération de CFE pendant 8 ans, à condition d'être situées dans l'un des 9 quartiers prioritaires de l'agglomération de Limoges.

Le dispositif PaQte (Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises)

Lancé en 2018, il **permet aux entreprises de s'impliquer aux côtés des acteurs associatifs et publics**, dont les collectivités locales, pour assurer une meilleure inclusion économique et sociale des habitants des quartiers populaires

Plusieurs entreprises de la Haute-Vienne se sont engagées dans cette démarche et apportent leur expertise dans l'accompagnement des habitants sur plusieurs domaines : éducation, orientation, emploi, soutien à l'entrepreneuriat ..

Prêt Entreprises et quartiers de la Banque Publique d'Investissement (BPI)

Ce prêt vise à soutenir les **projets de développement des PME** implantées dans l'un des 9 quartiers prioritaires situés à Limoges.

Aides de la Région et de l'État

Les entreprises situées dans les quartiers prioritaires peuvent aussi bénéficier, sous conditions, d'**aides régionales ou de l'État**, dans le cadre de leurs **projets d'investissement ou de recrutements**.

D'autres dispositifs ont été mis en place pour favoriser l'entrepreneuriat, comme **CitésLab, porté localement par BGE Limousin** qui détecte les projets d'entrepreneuriat. Pour plus d'informations, consultez le site Internet :